

Analyse polyphonique de bien, marqueur du discours

JACQUELINE VAN BAARDEWIJK-RESSÉGUIER

Université d'Utrecht

(Received February 2001; revised August 2001)

ABSTRACT

Bien marqueur du discours oriente systématiquement l'énoncé vers le positif, mais contrairement à l'adverbe de manière ou au substantif, le marqueur *bien* est implicitement porteur de négativité. Il introduit dans l'énoncé un parcours entre ces pôles opposés, que nous analysons ici en combinant la théorie polyphonique et celle des topoï: les énonciateurs sont les représentants des points de vue qui s'affrontent en deuxième ou troisième ligne et sont responsables des différents revirements dans l'argumentation. L'analyse du mécanisme argumentatif fondamental déclenché par *bien* marqueur est basée sur un corpus de plusieurs centaines d'occurrences, ce qui nous a permis de dégager un certain nombre de valeurs contextuelles de *bien* suivant qu'il apparaît seul ou en combinaison avec d'autres connecteurs tels *mais* ou *donc*.

INTRODUCTION

Avoir la prétention de traiter la valeur de *bien* en quelques pages serait une entreprise insensée dans laquelle nous nous garderons bien de nous lancer. Plusieurs centaines de pages ne suffiraient pas à dévoiler toutes les facettes de ce mot ayant tantôt une valeur de substantif, tantôt d'adjectif et tantôt d'adverbe. Et même si nous nous limitions à son emploi le plus fréquent, celui d'adverbe, nous ne pourrions prétendre présenter ici une étude sérieuse, vu la variété et la complexité des sens que *bien* peut prendre, témoins les longs articles (pourtant tous incomplets) des dictionnaires et des grammaires d'usage consacrés à cet adverbe.

Le *bien* que nous analysons ici relève certes de la catégorie traditionnelle des adverbes, mais la plupart des auteurs n'y consacrent que peu d'attention. Il s'agit de l'adverbe qui figure dans des énoncés tels que:

Tu vois *bien* qu'il n'a pas envie de te le dire.
Il y arrivera *bien*.
Il faut *bien* le supporter!

Il ne se range dans aucune des sept catégories que distingue Grevisse (1986) (degré, lieu, manière, négation, relation logique, temps ou aspect) et qui fait

sans doute partie des ‘valeurs stylistiques intéressantes’ signalées par Le Bidois (1967).

Ce *bien* de discours, qui opère au niveau de l'énoncé, a cependant fait l'objet d'études spécialisées, telles celles de Martin (1990) ou de Péroz (1992) que nous aborderons sous I.

L'approche que nous proposons ici est basée d'une part sur la théorie polyphonique de l'énonciation telle qu'on la trouve exposée dans Ducrot (1983, 1984), Anscombe (1985), Roulet (1985) ou Nølke (1993) et d'autre part sur la théorie des topoï de Ducrot (1983) et d'Anscombe (1995).

I BIEN DE DISCOURS VU PAR MARTIN (1990) ET PÉROZ (1992)

Partant de critères syntaxiques, Martin distingue trois *bien*: l'adverbe de constituant, l'adverbe de phrase et l'adverbe de prédicat modalisant. La deuxième catégorie correspond au *bien* qui nous intéresse ici. Selon une approche vériconditionnelle, *bien* peut être:

- un *bien* de confirmation, qui ‘rétablit la vérité dans sa plénitude après une hésitation qui l'a fait mettre en doute’:
 - (1) C'est *bien* demain qu'il viendra.
 - (2) Tu as *bien* fermé le gaz en partant?
 - (3) Je prendrais *bien* un petit verre.
- un *bien* inférentiel, qui marque le caractère incontestable de la proposition p dans laquelle il se trouve; le locuteur doit donc tirer les conséquences qui s'imposent (p, donc q) ou rejeter les conséquences qui seraient discordantes (p, mais q):
 - (4) Asseyez-vous. Vous avez *bien* une minute.
 - (5) Il y a *bien* Pierre . . . (mais ferait-il l'affaire?)
- un *bien* d'approximation:¹
 - (6) Elle a *bien* 40 ans.

Dans tous les cas, *bien* donne pour incontestablement vérifié ce qui a pu paraître douteux ou être négligé.

Péroz propose une systématique des valeurs de *bien* distinguant huit catégories: l'appréciatif, l'intensif, le confirmatif, le confirmatif.t, la prophétie, la sollicitation, l'optatif et le concessif. S'inspirant des travaux de Culioli, il use surtout de critères énonciatifs que nous ne reproduirons que très succinctement ici, puisque nous ne suivrons pas l'approche complexe de Culioli.

Seules les six dernières valeurs correspondent à un *bien* marqueur du discours. On peut les regrouper deux à deux:²

- les valeurs du présent et du passé: les confirmatifs (domaine factuel)
 - le confirmatif, où une glose de *bien* est ‘effectivement’:³

¹ Nous reconnaissons plutôt un adverbe de constituant dans ce *bien* d'approximation.

² Ce regroupement basé sur des critères temporels n'est pas présenté de façon si explicite dans le travail de Péroz.

³ Remarquons que *bien* confirmatif a des possibilités d'emploi plus étendues qu'‘effectivement’.

Analyse polyphonique de bien

- (7) Nous avons *bien* reçu votre lettre du 18 courant.
- (8) Ecris-lui *bien*, surtout n'oublie pas!
- (9) La psychanalyse est *bien* née à Vienne. Mais elle n'est pas un produit représentatif, voire typique . . .
- le confirmatif.t, où 'le terme confirmé constitue une sorte d'état de fait indépendant de l'énonciateur au contraire du 'confirmatif', il n'y a pas de préconstruit':
- (10) Ah, c'est *bien* le moment!
- (11) Une fois faite la part de la mythologie, voire du romantisme du fondateur, il y a *bien* là un rendez-vous manqué à penser.
- (12) On achève *bien* les chevaux.
- (13) Ce n'est pas un orage, mais *bien* un cyclone qui a ravagé la Guadeloupe.
- les valeurs du futur (domaine du validable / p est conçu comme 'à valider'):
 - la prophétie (valideur temporel):
- (14) Ne t'en fais pas, il mangera *bien* un jour.
- la sollicitation (valideur subjectif):
- (15) Vous entrerez *bien* cinq minutes.
- les valeurs du conditionnel (domaine du validable / p est conçu comme 'pouvant être validé')
 - l'optatif (expression d'un souhait, terme de référence construit à postériori):
- (16) S'il y avait du vent, je partirais *bien* à la voile.
- le concessif (remise en cause de la confirmation d'une proposition déjà faite, terme de référence préconstruit):
- (17) S'il y avait du vent je partirais *bien* à la voile, mais arriverais-je à temps?

A la lecture des différents exemples de Martin et de Péroz nous reconnaissons, dans la plupart des cas, les valeurs attribuées par leur analyse, bien que leurs points de vue ne soient pas toujours concordants et que certains classements soient assez surprenants, comme l'exemple (12) rangé avec les 'confirmatifs.t' par Péroz. Quoi qu'il en soit, ces classifications ne nous satisfont pas pleinement, car elles ne dégagent pas la valeur fondamentale de *bien* marqueur

En effet 'effectivement' ne peut s'employer que pour confirmer une affirmation exprimée explicitement dans le contexte, comme dans l'exemple:

C'est Pierre qui a signé.

Vous avez raison, c'est *bien* / effectivement sa signature.

La commutation est possible, car le point de vue confirmé est présent dans le contexte: 'Pierre a signé'.

Cela n'est pas le cas dans un exemple tel que:

Pierre n'est pas venu à la soirée. C'est pourtant *bien* / *effectivement lui que j'ai vu dans la rue St-Thomas hier.

Bien s'accommode ici d'un contexte d'opposition auquel 'effectivement' est réfractaire. 'Pourtant', qui est indispensable à la correction logique de l'énoncé, introduit implicitement l'affirmation confirmée par *bien*, ce qui exclut 'effectivement'. Le mécanisme est le suivant:

Pierre n'est pas venu à la soirée (→ donc je ne l'ai pas vu).

C'est pourtant (opposition → donc je l'ai vu) *bien* (confirme le point de vue implicitement introduit par 'pourtant') lui que j'ai vu dans la rue St-Thomas hier.

Jacqueline van Baardewijk-Rességuier

du discours au-delà de ses réalisations particulières; elles ne mettent pas en évidence le mécanisme argumentatif dont il est le moteur.

Pour ce faire, nous devons reconstituer 'la chaîne interprétative' (Kerbrat-Orechioni 1986), délaissier le niveau sémantique superficiel de l'énoncé pour en analyser la structure sous-jacente, c'est-à-dire en faire apparaître les différents niveaux de contenu implicite, car *bien* fonctionne au niveau de l'implicite. C'est en étudiant comment ces sous-énoncés s'enchaînent que nous pourrions démontrer comment *bien* opère au niveau argumentatif. La théorie polyphonique de Ducrot nous fournit un cadre adéquat pour l'analyse des différentes strates de l'énoncé: les sous-énoncés mentionnés ci-dessus ne sont autres que la représentation des points de vue (les voix) des 'énonciateurs', points de vue qui se réfèrent à des règles argumentatives déduites du contexte, que Ducrot appelle 'topoi'.

2 POLYPHONIE ET THÉORIE DES TOPOÏ

2.1 Polyphonie

La théorie polyphonique de l'énonciation de Ducrot conteste 'un postulat qui [me] paraît un préalable (généralement implicite) de tout ce qu'on appelle actuellement la 'linguistique moderne', terme qui recouvre à la fois le comparatisme, le structuralisme et la grammaire générative. Ce préalable, c'est l'unicité du sujet parlant' (Ducrot, 1984: 171). Il met en doute la correspondance: un énoncé – un sujet. Avant lui, Bakhtine avait déjà remis en question cette croyance d'unicité dans la théorie littéraire, en élaborant le concept de 'polyphonie' (Bakhtine, 1978).

Ducrot reprend ces notions de plurivocalité et de polyphonie et élabore l'idée que l'énoncé est le fait de différents 'acteurs' se manifestant par différentes 'voix', qu'il s'emploiera à mettre en évidence au niveau de l'énoncé.

Les 'acteurs' au niveau de l'énoncé sont au nombre de trois: le sujet parlant, le locuteur et l'énonciateur.

Le sujet parlant est un être empirique dont le seul rôle est la production physique de l'énoncé. Il n'intervient pas dans l'analyse.

Le locuteur, en revanche, est un être de discours, c'est lui qui est responsable de l'énoncé, c'est à lui que réfèrent les marques de la première personne, notamment le pronom personnel 'je' et les adjectifs possessifs correspondants. Il existe cependant des cas où l'énoncé ne comporte pas un seul locuteur mais plusieurs. Ainsi, lorsque le locuteur rapporte au style direct les paroles de quelqu'un qui s'exprime à la première personne, comme dans l'exemple ci-dessous, il est bien évident que les deux 'je' de l'énoncé réfèrent à deux locuteurs différents:

Je l'ai entendu dire: "J'en suis incapable".

Mais dans la plupart des cas, on n'entend pas vraiment la voix d'un autre

Analyse polyphonique de bien

locuteur dans l'énoncé. La polyphonie est encore plus implicite. Pour la mettre en évidence, Ducrot fait appel à la notion d'énonciateur.

Les énonciateurs 'sont censés s'exprimer à travers l'énonciation, sans que pour autant on leur attribue des mots précis; s'ils 'parlent', c'est seulement en ce sens que l'énonciation est vue comme exprimant leur point de vue, leur position, leur attitude, mais non pas au sens matériel du terme, leurs paroles' (Ducrot, 1984: 204).

Pour mieux faire comprendre comment les trois instances qu'il a introduites (sujet parlant, locuteur et énonciateur) se répartissent les tâches dans le discours, Ducrot se tourne de nouveau vers la théorie littéraire et établit un parallèle avec la triade responsable de la narration dans la théorie de Genette (1972). La distinction entre auteur (responsable de l'écriture, de la rédaction) et narrateur (instance qui 'raconte'/ responsable du 'discours narratif') correspond à celle entre sujet parlant empirique (le 'producteur effectif' de l'énoncé) et locuteur (être de discours). Le locuteur parle au sens où le narrateur raconte, mais tout comme le narrateur, il ne présente pas toujours les événements, les attitudes de son point de vue à lui. Souvent, il utilise comme 'centre de perspective' une autre personne, l'énonciateur, qui n'est autre que le focalisateur de Genette (celui qui 'voit'). On rencontre ce focalisateur par exemple dans les premières lignes de *L'Éducation Sentimentale*, comme le montre Ducrot: la description du départ du bateau se termine par la phrase: 'Enfin le navire partit; et les deux berges peuplées de magasins, de chantiers et d'usines, filèrent comme deux larges rubans que l'on 'déroule'. Cette phrase n'est pas à mettre sur le compte de la personne qui 'raconte', mais sur celui de celle qui, se trouvant à l'arrière du bateau, 'voit' le paysage défiler ainsi devant ses yeux, le focalisateur/énonciateur Frédéric Moreau. Et ce n'est sans doute qu'à ce même focalisateur/énonciateur qu'échappe cet 'Enfin' d'impatience.

Dans le discours, le locuteur, tel un metteur en scène qui parle par l'intermédiaire de ses personnages, donne donc la parole à des énonciateurs auxquels il peut s'assimiler ou au contraire dont il peut se distancier, comme dans le cas de l'ironie. Ces énonciateurs permettent à Ducrot de mettre en évidence la structure polyphonique du discours et d'expliquer certains phénomènes en apparence illogiques.

En effet comment expliquer que dans les deux énoncés

(18) Pierre est gentil. # Au contraire, il est adorable.

(19) Pierre n'est pas gentil. Au contraire, il est détestable

le premier soit incohérent et le deuxième pas, alors qu'il ne semble pas y avoir d'opposition entre 'pas gentil' et 'détestable', en tout cas pas plus qu'entre 'gentil' et 'adorable'? Si le marqueur d'opposition est acceptable dans (19), c'est que l'opposition entre 'détestable' et un adjectif de sens contraire est implicite, c'est-à-dire que l'énoncé contient une forme sous-jacente où 'gentil' figure à la forme affirmative, ce que Ducrot montre en faisant

intervenir deux énonciateurs pour l'analyse de la phrase 'Pierre n'est pas gentil': E₁ émettant le point de vue que 'Pierre est gentil' et E₂ ayant le point de vue opposé. Le locuteur s'assimile au point de vue de E₂. C'est la voix de E₁, présente dans l'énoncé (19), qui explique qu'il soit correct.

Les énonciateurs sont donc les porteurs des différents points de vue que l'énoncé exprime de façon implicite ou non. Un énoncé dans lequel différents énonciateurs sont perceptibles est argumentatif, les points de vue des énonciateurs correspondant à ce que Ducrot appelle, dans sa théorie de l'argumentation, les *visées argumentatives*. Ces visées argumentatives conduisent chacune à une certaine conclusion en vertu de principes argumentatifs que Ducrot et Anscombe ont appelé *topoi* en hommage à Aristote.

2.2 *Topoi* et argumentation

Les *topoi* sont des règles argumentatives, ils 'font le lien entre les connaissances linguistiques et les connaissances du monde [et] font [donc] partie du bagage cognitif du locuteur' (Racah, 1990: 182). Ils se présentent sous la forme (Ducrot, 1983: 13): 'Si certaines conditions C sont remplies, plus/moins un objet O a une propriété P, plus/moins un objet O' a une propriété P', et cela dans une certaine zone d'intensité de P'.

La première partie du *topos* est appelée l'antécédent, la deuxième partie, le conséquent.

Ainsi l'énoncé

(20) Il fait chaud. Allons à la plage (Anscombe, 1995b)

fait intervenir le *topos*:

(21) Plus il fait chaud, plus il est agréable d'aller à la plage.

Le passage de l'argument à la conclusion n'est pas déterminé par l'information véhiculée par l'énoncé, mais par la référence à un *topos*, comme le montrent les exemples suivants empruntés à Racah (1996: 11), basés sur le *topos* 'Plus on travaille, plus on a de chances de réussir':

(22) Il a un peu travaillé, il réussira.

(23) # Il a peu travaillé, il réussira.

Au niveau purement factuel ou vériconditionnel, (22) et (23) contiennent la même information. Cependant leur potentiel argumentatif est opposé, d'où la marque d'inacceptabilité dans (23), du moins dans une société qui considère le travail comme un facteur contribuant à la réussite.

Nous avons là une première caractéristique des *topoi*: ils mettent en jeu une donnée de sens *commun*, 'croyance' commune à une collectivité incluant en tout cas le locuteur et son allocutaire. La deuxième caractéristique, qui est une conséquence de la première, est que le *topos* est une règle d'une portée *générale*, qui s'applique à bien d'autres situations que la situation particulière citée. Enfin, le *topos* est une règle d'inférence *graduelle* qui fait que l'antécédent

Analyse polyphonique de bien

et conséquent sont tous deux de la forme ‘Plus / Moins . . . , plus/moins’. Cette gradualité ou scalarité est, pour parler en termes mathématiques, ‘monotone’, car tout parcours sur l’échelle de l’antécédent implique un parcours correspondant sur celle du conséquent, correspondance établie par le topos.

Ainsi le topos formulé dans (21) pourra s’appliquer à des énoncés tels que:

(24) Il ne fait pas froid. Allons à la plage.

(25) Il fait assez chaud. Allons à la plage.

(26) Il fait très chaud. Allons à la plage.

Mais la force accordée à la conclusion ‘Allons à la plage’ ira augmentant lors du passage de (24) à (26), ceci en correspondance avec la place de ‘pas froid’, ‘assez chaud’ et ‘très chaud’ sur l’échelle de l’argument.

Remarquons que les caractéristiques d’universalité et de généralité n’impliquent pas qu’un locuteur ne puisse se référer à deux topoï contraires dans une même situation, au même titre que la ‘sagesse des nations’ dispose de proverbes ou dictons contradictoires: ‘Qui se ressemble s’assemble’ et ‘Les extrêmes s’attirent’ par exemple. Ainsi l’enchaînement

(27) C’est bon marché, je l’achète

relève du topos ‘plus un objet est bon marché, plus il est intéressant de l’acheter’, tandis que

(28) C’est bon marché, je préfère ne pas l’acheter

se réfère au topos ‘plus un objet est bon marché, plus son achat est risqué’.

Dans ce dernier exemple, ‘bon marché’ se situe tout en haut de l’échelle; il a alors une valeur proche de ‘trop bon marché’, la présence implicite de l’inverseur argumentatif ‘trop’ dans (28) explique qu’on puisse invoquer un topos opposé.

Si nous appelons P et Q les concepts gradables véhiculés par l’antécédent d’une part et le conséquent d’autre part, nous pourrions formaliser le topos de la façon suivante

(29) [+P, +Q] ou bien [-P, -Q]

en admettant que P et Q parcourent l’échelle des valeurs dans le même sens. Nous avons alors affaire à un topos ‘concordant’. Si P et Q ont des directions de parcours opposées (topos ‘plus . . . , moins . . . ’ par exemple), le topos, qualifié de ‘discordant’, sera noté:

(30) [+P, -Q] ou bien [-P, +Q]

Ducrot appelle les différentes configurations notées entre crochets ‘formes topiques’ (FT). Chacune des deux configurations représentées dans (29) et (30) sont les formes dites ‘converses’ d’un même topos.

Ainsi l'énoncé (20) a la structure:

(31) [+ chaud, + agréable d'aller à la plage]

De même, les exemples (22) et (23), dont nous avons dit qu'ils relevaient du même topos, recevront les configurations:

(32) [+ travail, + succès]

(33) [−travail, + succès]

Ce sont des formes topiques incompatibles (il n'y a pas symétrie), ce qui correspond au fait que nous avons marqué (23) du signe d'inacceptabilité.

Dans un énoncé où les voix des énonciateurs restent implicites, les points de vue opposés de ceux-ci correspondent aux formes topiques converses du topos invoqué par l'énoncé. Nous allons voir que cette analyse permet de bien mettre en évidence le fonctionnement du marqueur *bien* dans l'énoncé.

3 APPLICATION À BIEN

Pour notre analyse, nous avons constitué un corpus de 450 occurrences de *bien* marqueur du discours, empruntées aux rubriques 'théâtre' et 'romans' (1940–1995) du grand corpus Frantext.

Considérons d'abord à l'aide d'un exemple quelle est la valeur argumentative de *bien*.

(34) ... Il va falloir agir

LA REINE, indignée: Agir? Vous? Vous voulez dire que vous allez nous déposséder de notre pouvoir?

LE JUGE: Il faut *bien* que nous remplissions nos fonctions?

LA REINE: Fonctions! Vous songez à l'abattre, à le diminuer, prendre sa place! Fonctions! Fonctions!

Genet, J., 1962, *Le balcon*, 9e tableau, p. 125

Pour faire ressortir la valeur de *bien*, comparons l'énoncé prononcé par le juge à ce même énoncé sans l'adverbe *bien*:

(35) Il faut que nous remplissions nos fonctions.

Dans cet énoncé, le locuteur fait part explicitement à son interlocuteur de l'obligation qu'il a, en tant que juge, de remplir ses fonctions. Le message peut être considéré comme la conclusion d'un raisonnement (topos) dont la référence à la conscience professionnelle constituerait les prémisses: 'Plus on est consciencieux, plus il faut remplir ses fonctions'. Cette FT [+ consciencieux, + remplir ses fonctions] est la seule FT à l'oeuvre dans l'énoncé tel qu'il est prononcé par le locuteur. L'énoncé ne contient qu'un seul point de vue.

Dans (34), la situation est plus complexe: le message de (35), c'est-à-dire le sens d'obligation, est également présent, mais l'introduction de *bien* fait qu'il n'est plus présenté comme un point de vue auquel le locuteur adhère totalement. On sent, qu'il a eu à un certain moment des doutes à propos de cette obligation, qu'il a envisagé d'autres possibilités, qu'il a donc adopté

Analyse polyphonique de bien

d'autres points de vue, cependant restés implicites. Pour pouvoir étudier l'interaction entre ces 'sous-énoncés', il importe de les faire apparaître, de les expliciter, tâche que, dans notre analyse, nous avons confiée aux énonciateurs. Ces énonciateurs appliquent le topos mentionné ci-dessus de façon différente, aboutissant à des conclusions opposées: le mécanisme argumentatif déclenché par *bien* devient en quelque sorte visible.

Ainsi, (34) laisse entendre la voix de l'énonciateur E_1 qui applique le topos sous sa forme 'Moins on est consciencieux, moins on considère qu'il faut remplir ses fonctions', $[-, -]$ et celle de E_2 , qui est d'un point de vue opposé et applique ce topos sous sa forme 'Plus on est consciencieux, plus on considère qu'il faut remplir ses fonctions', $[+, +]$. Le locuteur a envisagé à un certain moment le point de vue de E_1 au conséquent négatif, mais l'a rejeté et s'est finalement rallié à celui de E_2 au conséquent positif. *Bien* est la marque du cheminement argumentatif du locuteur entre les deux formes topiques converses. Il introduit implicitement (par la voix de l'énonciateur E_1) la négativité dans l'énoncé, ce qui explique pourquoi (34) a une force assertive plus faible que (35). On arrive donc au paradoxe suivant: *bien*, qui, en tant qu'adverbe de manière ou d'intensité renforce l'énoncé, peut l'affaiblir en tant que marqueur du discours. Remarquons cependant que cet affaiblissement reste limité car la présence de *bien* dans l'énoncé rend celui-ci obligatoirement positif. *Bien* introduit la négativité pour la rejeter de plus belle et orienter l'énoncé vers le positif. C'est ce que nous appellerons la positivité par contraste.

Nous ne revendiquons d'ailleurs pas l'exclusivité de cette conclusion. Martin (1990) oppose *bien* à *très* dans son analyse de *bien* adverbe de constituant: '*bien* marque moins l'idée d'intensité que celle de plénitude: on ne se situe pas aux marges du prédicat, mais au centre'. Il introduit l'idée de 'polarité inverse', pour expliquer la "résistance à *bien*" de certains adjectifs:

(36) Il est très/**bien* compétent en la matière.

(37) Il est très/**bien* franc.⁴

Résistance qui disparaît dès que le contexte contient une idée négative:

(38) Il n'est pas *bien* compétent en la matière

(39) Il n'est pas *bien* franc.

L'idée qu'on défendra est que le mot *bien* est fortement lié, contrairement à *très*, neutre à cet égard, à une polarité inverse. Des adjectifs comme *intéressant*, *compétent*, *franc*, *convaincant*, se situent d'emblée dans le positif. L'intensificateur

⁴ Remarquons que ce *bien* 'intensif' est cependant possible dans un énoncé où il contribue à marquer la surprise/méfiante du locuteur:

Il est *bien* complaisant aujourd'hui . . .

Dans ce type d'énoncé, il est parfois difficile de faire le départ entre *bien* intensif et *bien* marqueur du discours.

Jacqueline van Baardewijk-Rességuier

très part en l'occurrence du positif pour aller plus loin dans la positivité. L'adverbe *bien* est incompatible avec une telle visée'.⁵

C'est cette idée qui est également à la base de l'analyse de *bien* de confirmation (cf (1) et (2)).

De même, Péroz (1992: 174) conclut: '... le rapprochement de *bien* avec la négation doit être poursuivi ... Avec la négation on s'éloigne du centre, on franchit une limite, on sort du domaine; avec *bien* on est ramené vers le centre, on revient à l'intérieur du domaine'. On remarquera l'analogie avec les mots de Martin cités plus haut.

Cependant la théorie des topoï, telle que nous l'avons présentée ci-dessus, permet d'aller au-delà du simple constat d'un mouvement d'aller et retour entre les pôles négatif et positif, comme le font Martin et Péroz. Le topos, la règle de raisonnement appliquée à un certain énoncé, peut en effet prendre des polarités opposées suivant la forme topique choisie ('Plus/Moins ... , plus/moins'), traduisant ainsi les différents points de vue présents dans l'énoncé. C'est pourquoi cette approche se prête particulièrement bien à l'analyse de toutes les étapes du revirement argumentatif exprimé par *bien* dans l'énoncé. Elle permet en quelque sorte de visualiser ce mécanisme argumentatif, ce que nous allons montrer maintenant.

4 ANALYSE DES VALEURS DE BIEN

L'étude de notre corpus a fait apparaître que, d'un point de vue pragmatique, une répartition des occurrences de *bien* en deux grandes catégories s'imposait: la première, que nous avons appelée 'les occurrences simples', regroupe les cas où *bien* fonctionne de façon autonome dans l'énoncé, indépendamment d'autres marqueurs du discours. Les implications de la valeur de *bien* ne dépassent pas le cadre de l'énoncé dans lequel il figure, ce qui ne veut évidemment pas dire que le contexte au sens large ne soit pas indispensable pour saisir le sens de *bien*, comme dans:

(40) CLARETTA: Ça m'étonnerait ! Faites voir. (il prend la feuille, l'examine attentivement, secoue la tête.) par exemple. ... c' est curieux ! Il n' y a pas de doute. C'est *bien* sa signature. Je ne comprends pas. Ils ont fait une de ces bévues.

CORTE: oh ! Ne leur en veuillez pas. Tout le monde peut se tromper.

Camus, A., *Un cas intéressant*, adapt. 1955, p. 706, 2e temps, 6e tableau

La deuxième catégorie est celle des 'occurrences complexes', où *bien* fonctionne au sein d'un ensemble de relations logiques plus complexes, *bien* se trouvant en liaison avec certains connecteurs (mais, donc, alors pourquoi ...), qui ne sont d'ailleurs pas toujours explicitement présents dans l'énoncé, mais jouent tout de même un rôle décisif dans l'interprétation de la valeur de *bien*:

⁵ On pourrait ajouter la remarque que *bien* se rapproche parfois de 'trop' (cf: il est *bien* gros), *bien* permet donc d'exprimer une appréciation aux implications négatives.

Analyse polyphonique de bien

- (41) ... un coup d'oeil à l'affichette, toujours dépliée sur ses genoux: «Tu trouves qu'il n'a pas une tête de fugueur.» Nicolas n'avait pas songé à cet argument, il en voyait *bien* la fragilité, *mais* n'en ayant pas d'autre il acquiesça. Hodkann avait accepté son offre de s'engager à la recherche de René sur le sentier du mystère, il se voyait déjà découvrant ...

Carrère, E., *La classe de neige*, 1995, p.114, 20

4.1 Les occurrences simples

4.1.1 (Demande) de confirmation

Cet emploi est fréquent dans le discours: nous avons rencontré un *bien* confirmatif plus de 70 fois dans notre corpus, dans une phrase affirmative (confirmation) ou interrogative (demande de confirmation).

Au présent

Reprenons l'exemple cité ci-dessus:

- (40) CLARETTA: Ça m' étonnerait ! Faites voir. (il prend la feuille, l' examine attentivement, secoue la tête.) par exemple ... c' est curieux ! Il n' y a pas de doute. C' est *bien* sa signature. Je ne comprends pas. Ils ont fait une de ces bévues.

CORTE: oh ! Ne leur en veuillez pas. Tout le monde peut se tromper.

Camus, A., *Un cas intéressant*, adapt. 1955, p. 706, 2e temps, 6e tableau

- (42) ... Vous voulez des exemples, monsieur le juge ? En voici un auquel je pense, tout à coup.

Un soir, au retour du travail, ma femme me demande si j' ai *bien* acheté du café. La chancellerie s' en occupe, lui dis-je, et j' éclate d' un rire sauvage. Pourquoi cette réponse incongrue ? Je ne le sais pas moi-même.

Salvyre, L., *La puissance des mouches*, 1995, p.12, 1

Le premier exemple (40) est particulièrement clair car toutes les étapes du revirement de situation sont indiquées dans l'énoncé même: au départ, le locuteur ne croit pas qu'il puisse s'agir de la signature de la personne en question ('Ça m'étonnerait') comme le soutient son interlocuteur, mais en voyant la feuille, il est surpris ('par exemple ... c'est curieux'), comprend que son erreur est flagrante ('Il n'y a pas de doute') et se voit dans l'obligation de confirmer le point de vue de son interlocuteur ('C'est *bien* sa signature'). Remarquons toutefois que l'enchaînement des répliques est ici tellement contraignant qu'il dirige automatiquement l'interprétation vers le confirmatif. *Bien* n'est donc pas responsable à lui seul du sens confirmatif, mais il s'intègre parfaitement dans cette valeur et vient même la renforcer.

Le topos à l'oeuvre dans cet énoncé est : 'Plus on reconnaît la signature de quelqu'un, plus on peut affirmer que c'est la sienne'. Pour analyser l'énoncé 'C'est bien sa signature', il faut faire intervenir deux énonciateurs E₁ et E₂. L'interlocuteur de Claretta lui a sans doute fait part de son point de vue et a donc appliqué le topos sous la forme [+ reconnaître, + affirmer], Claretta s'y oppose dans un premier mouvement [−, −], point de vue de E₁, mais se

range finalement à l'avis de E_2 qui correspond à celui de son interlocuteur [+,+]. Le mouvement argumentatif dans l'exemple (40) pourrait se schématiser de la façon suivante:

- Topos: [+ , +]
1. ([. . . , +])
2. [. . . , -] (Ça m'étonnerait)
3. [. . . , +] (C'est bien sa signature)
(le point de vue 1. a été placé entre parenthèses car il n'apparaît pas explicitement dans le fragment cité)

Essayons de généraliser l'analyse du parcours de la confirmation. Comme nous l'avons vu plus haut, chaque topos peut avoir deux formes topiques, dites converses, de la forme [+ , +] et [- , -] pour les topoï concordants, et [+ , -] et [- , +] pour les topoï discordants. Nous proposons de regrouper ces quatre configurations possibles sous la forme topique générale [+/- , +/-], où le signe '/' est utilisé pour indiquer une alternative. Pour faciliter la lecture, nous noterons ' α ' l'alternative '+/-'. La forme générale du topos est alors [α , α] et sa forme converse [- α , - α], où le signe '-' n'est pas un signe de négation, mais d'opposition, ce qui fait que *bien* est parfaitement combinable avec '- α '. Les différences d'orientation des points de vue présents dans l'énoncé apparaissent ainsi de façon claire. En appliquant cette notation, la confirmation se formalise ainsi:

1. I: [α , α] (I = interlocuteur)
2. L: . E_1 = [- α , - α] (L = locuteur)
. E_2 = [α , α]
→L (= E_2) = *bien* [α , α]⁶

Bien fonctionne donc au niveau du conséquent. Les conséquents des points de vue du locuteur et de son interlocuteur ont finalement la même polarité.

Le deuxième exemple (42) est un cas de demande de confirmation (au style indirect).⁷ Le topos appliqué est: 'Plus on pense à ce qu'on doit faire, plus on

⁶ La partie du topos imprimée en italiques gras (antécédent ou conséquent) est celle qui est exprimée dans l'énoncé.

⁷ Signalons ici que *bien* est incompatible avec l'interrogation directe marquée syntaxiquement soit par la particule 'Est-ce que', soit par l'inversion. Ainsi:

- Ma femme me demande si j'ai *bien* acheté du café.
Tu as *bien* acheté du café?
*Est-ce que tu as *bien* acheté du café?
*As-tu *bien* acheté du café?

Ce phénomène est à rapprocher de l'impossibilité d'intégrer *bien* dans un contexte négatif au niveau syntaxique (et non pas sémantique), comme le montrent les exemples suivants:

- Il part *bien*.
*Il ne reste pas *bien*.
Il nie *bien*.

Ces constatations confirment le caractère inconditionnellement positif de *bien*.

Analyse polyphonique de bien

fait ce qu'on doit faire'. Les points de vue des énonciateurs restent ici implicites. La femme du locuteur s'associe d'abord à un premier énonciateur E_1 qui soutient le point de vue que le locuteur a acheté du café comme convenu [+ penser, + faire]. Mais E_2 , dont elle est ensuite tentée de suivre le point de vue, en doute et applique la forme converse du topos [–penser, –faire]. C'est pourquoi elle éprouve le besoin de se faire confirmer sa position initiale [+ , +] et pose sa question.

Si, dans le premier exemple (40), *bien* ne fait que renforcer la valeur de confirmation déjà présente dans l'énoncé, comme nous l'avons montré ci-dessus, ici (42), *bien* est responsable du sens confirmatif que prend l'énoncé. Si nous le supprimons, le sens de l'énoncé change: il ne s'agit plus de vérifier si l'action a été accomplie comme convenu, mais de savoir si elle l'a été. *Bien* modifie donc la valeur illocutoire de l'énoncé.

Au futur

Lorsqu'elle est exprimée au futur, la demande de confirmation correspond à une requête plutôt pressante de la part du locuteur. Cet effet est le résultat de la combinaison du temps futur, pouvant avoir une valeur jussive marquée, et de la situation de demande de confirmation amenée par *bien*, comme dans l'exemple:

- (43) ... pour remercier le ciel de vous avoir mis en présence. Puis-je, Francis, vous demander un service ? Il faut absolument que je m'absente une demi-heure. Vous consentirez *bien* à garder ma maison durant ce temps?
FRANCIS, regardant Solange: Nous voulons bien; pourtant ...
MADAME DESCARTES: Merci. Vous êtes vraiment gentils. Je n' attendais personne ...

Char, R., *Trois coups sous les arbres*, 1967, p.949, Le soleil des eaux, Scène X

Madame Descartes part du principe que Francis et Solange ne peuvent pas lui refuser le service qu'elle leur demande. Ayant annoncé une requête de sa part ('Puis-je vous demander un service?'), mais voulant donner à celle-ci un effet plus contraignant sans toutefois avoir recours à un ordre, Madame Descartes feint d'avoir certains doutes et demande confirmation. Le topos qui est à l'oeuvre ici est de la forme: 'Plus on est aimable, plus on consent à rendre service, en l'occurrence, garder la maison'. L'énonciateur E_1 applique ce topos sous sa forme topique: [+ aimable, + consentir]. Mais E_2 intervient, de façon peu assurée certes, pour affirmer que X n'est peut-être pas si aimable que Y veut bien le croire: [–aimable, –consentir]. Le locuteur, Madame Descartes, est enclin à suivre E_1 , mais demande tout de même à X de dissiper les doutes semés soit-disant dans son esprit par E_2 .

4.1.2 Valeur de prophétie

Les exemples de cette catégorie sont au futur. Nous en avons trouvé une dizaine dans notre corpus.

Jacqueline van Baardewijk-Rességuier

(44) CATILINAIRE: Depuis longtemps, j'avais projeté de prendre mon jour de repos à Saint-Laurent.

AUGUSTE: Vous avez bien fait de vous décider.

CATILINAIRE: Oh ! à présent, j'aurai *bien* quelques journées devant moi.

AUGUSTE, méfiant: Votre patron vous accorde de longues permissions?

CATILINAIRE: Je ne travaille plus à la fabrique.

Char, R., *Trois coups sous les arbres*, 1967, p.1023, Le soleil des eaux,
Scène XXX

(45) ... odieux! Je souhaite de le voir, de lui parler le moins possible. J' irai plus loin: j' exige qu' on ne m' entretienne plus de lui. Tu entends, Marianne? Nous finirons *bien* par trouver un autre sujet de conversation, toi et moi. Mais s' il était prouvé qu' il n' en existe aucun autre pour nous, si tu ne viens ici que pour reprendre inlassablement ...

Mauriac, F., *Les mal-aimés*, 1945, p.232, III, 2

L'emploi du futur introduit un élément d'incertitude inhérent à ce temps. Mais ce phénomène est en quelque sorte compensé par le fait que le futur est contraignant (il peut exprimer un ordre). La valeur jussive de l'énoncé est cependant affaiblie par la présence de *bien*.

Analysons le premier exemple. Sans *bien*, l'énoncé 'j'aurai quelques journées devant moi' a une valeur assertive forte. En utilisant *bien* le locuteur exprime certes toujours sa confiance en l'avenir, mais on sent qu'il a pris un certain recul par rapport aux faits. L'assertion est modulée. C'est que *bien* introduit une nouvelle voix dans l'énoncé, une voix qui défend un point de vue opposé. Le topos qui est à la base du mouvement argumentatif est: 'Moins on travaille, plus on a de temps pour soi'. L'énonciateur E₁, qui pourrait être Auguste, ne sait pas que Catilinaire ne travaille plus, il soutient le point de vue [+,-]. *Bien* introduit le point de vue de E₂ au conséquent positif [-,+], indiquant ainsi qu'il y a eu un changement dans la situation de Catilinaire. Ce dernier envisage le point de vue de E₁, mais finit par se rallier à celui de E₂. Ce parcours entre le pôle négatif et le pôle positif, qui est le fait de *bien*, donne à l'énoncé une valeur de grande probabilité, de prophétie qui reflète les hésitations de Catilinaire à faire part de sa nouvelle situation de façon directe. Il présente les choses de façon énigmatique pour amener son interlocuteur à lui poser des questions.

Suivant les contextes, cette grande probabilité/prophétie peut devenir une évidence ('Cela finira bien un jour', puisque tout a une fin) ou se charger de fatalisme ('On verra bien').

Formalisons le parcours du point de vue du locuteur dans la situation de la prophétie:

L: . E₁ = (I) = [-α, -α]

. E₂ = [α, α]

∞ L = (E₂) = *bien* [α, α]

(nous avons placé I entre parenthèses car il ne participe pas directement à l'énoncé)

Analyse polyphonique de bien

4.2 Les occurrences complexes

4.2.1 Concession

Nous en avons rencontré environ 35 cas dans notre corpus. *Bien* exprime une concession dans la première partie de l'énoncé et est suivi d'un 'mais' d'opposition dans la suite.

- (46) Ils exultent quand vous ou moi sommes abusés! Pour eux, vous ne serez jamais que des gardes-frontières dont ils souhaitent la disparition. Au cours du temps, ils se sont *bien* élancés quelquefois pour tenter de franchir l'accès que vous interdisez ... *Mais* ils ne sont pas persévérants. Les larmes ou l'ennui ont finalement raison de leur rébellion

Char, R., *Trois coups sous les arbres*, 1967, p.1072, L'homme qui marchait dans un rayon de soleil

- (41) ... un coup d'oeil à l'affichette, toujours dépliée sur ses genoux: «Tu trouves qu'il n'a pas une tête de fugueur.» Nicolas n'avait pas songé à cet argument, il en voyait *bien* la fragilité, *mais* n'en ayant pas d'autre il acquiesça. Hodkann avait accepté son offre de s'engager à la recherche de René sur le sentier du mystère, il se voyait déjà découvrant ...

Carrère, E., *La classe de neige*, 1995, p.114, 20

Ces exemples sont de la forme *bien p mais q*. D'une façon générale (chez Anscombe et Ducrot entre autres), le fonctionnement de 'mais' dans la phrase est analysé ainsi: l'argument *p* oriente l'énoncé vers une conclusion *r*, mais l'argument *q*, plus fort, fait que l'énoncé prend finalement une orientation inverse, la conclusion *non r*, ce qui est formalisé ainsi: $p \rightarrow r$, *mais* $q \rightarrow \text{non } r$.

Analysons l'ensemble du mouvement argumentatif dans ce type d'énoncé à l'aide du deuxième exemple (41). Dans un premier temps, le raisonnement s'appuie sur un premier argument *n*, à teneur généralement négative ou restrictive: 'vous *ne* serez jamais *que* des gardes-frontières' dans le premier exemple et 'Nicolas *n'*avait *pas* songé' ici. D'autres exemples tirés de notre corpus:

- (47) La brocanteuse ... *ne* sait *plus* sur quel pied danser avec l'instituteur. Elle lui dirait *bien* que ... *mais* ...

Bienne, G., 1990, *Les jouets de la nuit*, La machine à écrire, p. 24

- (48) Mais il *n'*avait *pas* la patience ... Il s'y essayait *bien*, *mais* ...

Kristeva, J., 1990, *Les Samourais*, 2e partie, St-André-des Arts, 1, p. 111

Cet argument *n* oriente l'argumentation vers une conclusion restant implicite *r* (*n* /Nicolas n'avait pas songé à cet argument/ $\rightarrow r$ /il peut accepter cet argument/). Cependant, dans un deuxième temps, il se présente un deuxième argument *p* qui entraîne la conclusion *non r* (*p* /l'argument est fragile/ $\rightarrow \text{non } r$ /il ne faut pas l'accepter/). Le troisième temps introduit un dernier argument *q* plus fort que *p* qui mène à la conclusion opposée à *non r*, c'est-à-dire *r* (*q* /Nicolas n'a pas d'autre argument $\rightarrow r$ /il est obligé de l'accepter/). On revient donc en quelque sorte à la case départ.

Dans ce revirement de situation, le deuxième temps contenant l'occurrence de *bien* est l'énoncé charnière: d'une part il présente un argument menant à une conclusion opposée à celle du premier temps, *non r*, mais de l'autre, il annonce la conclusion définitive à laquelle le locuteur aboutit au troisième temps, *r*.

Considérons comment *bien* peut opérer ce revirement. Le topos auquel nous nous référons pour montrer les différents points de vue présents dans l'énoncé contenant *bien* est le suivant: 'Mieux on réfléchit, mieux on voit la fragilité d'un argument' (et donc moins on l'accepte = *non r*). Il est d'abord appliqué sous sa forme négative [–réfléchir, –voir fragilité] (donc *r*) par l'énonciateur E_1 . L'énonciateur E_2 , responsable du deuxième point de vue présent dans l'énoncé, s'oppose à ce point de vue et applique le topos sous sa forme positive [+réfléchir, +fragilité]. Le locuteur insiste ainsi sur le fait que, contrairement à ce qu'on pourrait croire, vu l'orientation de l'argumentation après le premier temps, Nicolas voyait bel et bien la fragilité de l'argument, ce qu'on pourrait paraphraser ainsi: 'Ce n'est pas qu'il n'en voyait pas la fragilité'.

L'argumentation est alors en toute logique orientée vers la conclusion opposée *non r*. L'énoncé où *bien* apparaît contient donc implicitement la négation du point de vue qu'il exprime.

C'est, à notre avis, la raison pour laquelle le lecteur sait alors qu'il doit interpréter l'énoncé contenant *bien* comme un argument qui va être contrecarré dans la suite du texte. Il s'attend à un 'mais', 'pourtant', ou tout autre marqueur d'opposition. Sans *bien*, le locuteur ne fait que constater un fait et l'attente du lecteur n'est pas conditionnée ou l'est de façon beaucoup moins nette. Ce n'est qu'en lisant 'mais' dans le texte que le lecteur comprend que l'énoncé *p* est en fait un argument sur lequel vient s'articuler la suite du raisonnement. Si 'mais' déclenche dans tous les cas l'opposition entre les arguments *p* et *q*, *bien*, lui, contribue donc à donner immédiatement à *p* une valeur concessive.

Ceci explique également la différence de fonctionnement entre *bien* et *mais* dans un contexte d'opposition. Comparons notre exemple à l'énoncé:

Nicolas n'avait pas songé à cet argument, *mais* il en voyait la fragilité.

Nicolas n'avait pas songé à cet argument, il en voyait *bien* la fragilité . . .

Dans les deux cas, il y a opposition entre l'argument contenu dans la première partie de l'énoncé et celui contenu dans la deuxième partie. Mais *mais* introduit ici une 'opposition simple'. La conclusion attendue s'articule logiquement sur le dernier argument présenté: 'si on voit la fragilité d'un argument, on n'y adhère pas'. Ce pourrait être: '. . . Donc il n'acquiesça pas'. Nous venons de voir que dans le cas de *bien*, la conclusion attendue est justement la conclusion opposée, du fait de la présence des pôles opposés dans l'énoncé contenant *bien*. *Bien* ouvre donc la voie à un renversement dans l'argumentation.

Formalisons le fonctionnement de *bien* concessif:

Analyse polyphonique de bien

. n → r
. bien p → non r
L: .E₁ = [-α, -α] → r
.E₂ = [α, α] → non r
→ L (= E₂) = bien [α, α] → non r
. mais q → r

4.2.2 Bien inverseur argumentatif

4.2.2.1 Bien ... alors pourquoi?/ Bien ... donc ... pas⁸

Nous avons relevé une bonne vingtaine d'exemples dans notre corpus.

(49) ... qu' il n'est pas né de la dernière pluie, qu'il a connu les «moussons». Et il étire du bout des doigts ses yeux déjà bridés. Mais tous savent *bien* qu'il est français, alors pourquoi le harceler?

Il pense que chacun est né sur une île et qu'on ne doit pas couper l'île en morceaux avec les éternelles questions de ceux qui ...

Bienne, G., *Les jouets de la nuit*, 1990, p.7, Le débarras

Le topos auquel le locuteur se réfère dans cet énoncé est de la forme: 'Plus on connaît la nationalité de quelqu'un, moins on doit le harceler à ce sujet', sa forme topique est alors: [+ , -]. D'après le contexte, on comprend que 'tous' ennuiant la personne en question à propos de ses origines, ce qui traduit que 'tous' expriment un conséquent positif et devraient donc partir d'un antécédent négatif ('moins on connaît la nationalité de quelqu'un') selon les règles d'application du topos. C'est en partant de cet état de choses que nous analysons le fonctionnement de *bien* dans l'énoncé 'tous savent *bien* qu'il est français'. L'énoncé contient les points de vue de deux énonciateurs. Le premier E₁, s'appuyant sur ce qu'il vient d'apprendre à propos de l'attitude de 'tous', c'est-à-dire sur le fait que le conséquent est positif, applique le topos sous sa forme converse [- , +], partant donc d'un antécédent négatif. Le deuxième E₂ soutient le point de vue opposé [+ , -]. Le locuteur, se basant sur l'attitude de 'tous' décrite dans le texte, suit dans un premier temps le point de vue de E₁, mais il se ravise quand il constate que 'tous savent' (antécédent positif) et adhère au point de vue de E₂.

Bien opère donc ici au niveau de l'antécédent. La présence de *bien* signale l'anomalie dans le raisonnement: 'tous' appliquent le topos sous la forme [+ , +], qui n'est pas correcte. '(Mais) ... *bien*' souligne ici l'opposition entre l'antécédent attendu et l'antécédent exprimé et annonce ainsi l'incompréhension.

⁸ Il peut se présenter deux situations: 'alors pourquoi' est exprimé, comme dans: 'Tu sais bien que je n'ai pas le temps, alors pourquoi insistes-tu?'. Ou bien 'alors pourquoi' reste implicite: 'Tu insistes. (Mais) tu sais bien que je n'ai pas le temps. (Alors pourquoi insistes-tu?)'. 'Alors pourquoi' et 'donc ... pas' nous paraissent équivalents ici, du moins en ce qui concerne l'orientation du raisonnement: la remise en question (pourquoi?) équivalant au sens oppositionnel introduit par la formule 'donc ... pas'.

sion du locuteur face à un raisonnement incohérent, ce qui se manifeste par la question: 'alors pourquoi ...?'

Si nous schématisons le fonctionnement de l'argumentation dans cet exemple, nous obtenons:

Topos: [+ , -]

1. [... , +] (donc attente: [- , ...]).

2. (Mais) 'tous' savent [+ , ...].

3. D'où l'incohérence du conséquent positif sous 1., signalée par 'alors pourquoi'.

Ce *bien* inférentiel se formalise donc ainsi:

1. [... , α]

2. L: .E₁: [α , α]

.E₂: [- α , - α]

→ L (= E₂) = *bien* [- α , - α]

3. Alors pourquoi [... , α] ? (équivalent à Donc [... , - α]).

Nous constatons que la polarité des étapes 1 et 3 du raisonnement est opposée (nous nous basons, pour 3., sur l'énoncé formulé avec 'donc'; le fait que la version commençant par 'alors pourquoi' soit à la forme interrogative inverse cette polarité). C'est *bien*, introduisant un antécédent opposé, qui fait basculer le raisonnement, c'est pourquoi nous l'avons appelé 'inverseur argumentatif'.

Remarquons que le locuteur conclut à l'inconséquence de son interlocuteur en se référant à la 'connaissance' que celui-ci devrait avoir. En effet dans l'étape 2. du raisonnement, où le locuteur exprime l'antécédent du topos, le verbe auprès duquel apparaît *bien* est en général un verbe tel que 'savoir', 'comprendre' ou 'voir'. Très souvent d'ailleurs, le raisonnement se présente sous une forme légèrement différente de la forme analysée ci-dessus, la variante que nous allons étudier maintenant.

VARIANTE: ... , V (= savoir/voir/comprendre etc.) *bien* que ...

(50) C'est le milieu d' une après-midi de printemps. Marianne De Virelade entre, suivie par son amie Rose, hésitante.

ROSE: non, Marianne, tu sais *bien* qu' il est défendu d' entrer dans le cabinet de ton père ...

MARIANNE: je déteste cette pièce, et pourtant j' y resterais des heures. . .

ROSE: si ton père arrivait tout à coup

Mauriac, F., *Les mal-aimés*, 1945, p.155, Acte I Scène I

(51) Les hommes font des efforts désordonnés pour remuer la pierre. En vain. Au loin, des enfants poussent une brouette et font le ramassage du crottin.

SANG-DE-89: pas par là, tu vois *bien* que c' est impossible.

L' ORVET: et si je me mettais ici?

LE CHARRETIER: de la pierre à tombeau

L' ORVET: pour s' en aller de là-dessous ...

SANG-DE-89: tire-toi!

Char, R., *Trois coups sous les arbres*, 1967, page 923, Le soleil des eaux, Scène V

Analyse polyphonique de bien

L'énoncé contenant *bien* est souvent précédé d'un élément négatif ('non' dans (50), 'pas par là' dans (51)) et est alors suivi d'une subordonnée à teneur négative également.

Considérons le premier exemple: Marianne 'entre', comportement auquel le locuteur, Rose, s'oppose ('non'), car 'c'est défendu'. Le topos⁹ utilisé par Rose est: 'Plus on sait que quelque chose est défendu, moins il faut le faire'. Rose constate que Marianne 'le fait' (= elle 'entre'), ce qui correspond à un conséquent positif. Marianne semble donc appliquer la règle sous sa forme converse $[-, +]$. Rose s'oppose à ce comportement 'il ne faut pas le faire' (= 'non'), elle applique le topos sous sa forme $[+, -]$ et elle reproche à Marianne sa décision d'entrer $[\dots, +]$, car celle-ci savait que c'était défendu $[+, \dots]$. Marianne ne se conforme donc pas aux règles.

Dans l'énoncé de Rose, 'tu sais *bien* que c'est défendu', c'est la combinaison de la voix de deux énonciateurs qui permet d'exprimer ce reproche: le comportement de Marianne laisse supposer, dans un premier temps, qu'elle ne 'sait' pas, c'est le point de vue de E_1 $[-, +]$; mais E_2 est mieux informé et est d'un point de vue opposé, donc $[+, -]$. Rose suit spontanément le point de vue de E_1 : elle s'oppose au comportement de Marianne 'non' (on s'attend alors que ce 'non' soit suivi d'un 'parce que', donc d'une explication pour que Marianne 'sache'). Mais elle réalise bien vite que c'est E_2 qui a raison, car Marianne 'sait', d'où son indignation exprimée par *bien*.

Bien signale ici la mauvaise foi de Marianne, en mettant l'accent sur l'opposition entre l'antécédent appliqué et l'antécédent correct.

L'argumentation se schématise donc ainsi:

Topos $[+, -]$

1. $[\dots, +]$ (Marianne 'entre').
2. $[\dots, -]$ ('non')
3. car $[+, \dots]$

D'une façon générale, on peut décrire le fonctionnement de ce *bien* inférentiel de la façon suivante:

1. $[\dots, \alpha]$
2. L: $[\dots, -\alpha]$
3. L: $.E_1: [\alpha, \alpha]$
 $.E_2: [-\alpha, -\alpha]$
 $\rightarrow L (= E_2) = \textit{bien} [-\alpha, -\alpha]$

Les points de vue contraires sont posés d'entrée de jeu (en 1. et 2.), l'argumentation suit en 3., mais pour le reste, le fonctionnement de *bien* notamment, ce cas est comparable au type d'énoncé étudié ci-dessus.

⁹ Il semble que les topoï à l'oeuvre dans ce type de situation soient de type intrinsèque (cf. Anscombe, 1995a).

4.2.2.2 Cas particulier: *Bien* ... (donc) / *Bien* ... (alors pourquoi pas)¹⁰

L'exemple classique est:

On achève *bien* les chevaux.

Culioli (1990) l'utilise également. Dans notre corpus, nous n'avons relevé que cinq occurrences de ce *bien*:

(52) ... hein, ma poupée!

TEMPLE: Ne m'appelle pas comme ça.

PETER (la serrant plus fort, caressant, mais un peu dur aussi): Red le faisait *bien*.
Je vau**x** bien Red, non?

Camus, A., *Requiem pour une nonne*, 1956, p. 885, 2e partie, 5e tableau

(53) ... dans la jungle entre un ethnologue et une belle Indienne d'Amazonie.
Avec une fin roborative.

Au lieu de vous embrumer les idées avec la camarde, mais Georges Brassens le faisait *bien*, lui aussi, et l'essentiel n'était-il pas que sa chanson sautillante allegretto dans les allées du cimetière marin ? Il faudrait s'habituer à l'idée de la mort.

Boudard, A., *Mourir d'enfance*, 1995, p. 252, 12. Un si léger fantôme

Analysons le premier exemple. Dans ce passage, c'est Peter qui 'raisonne', c'est donc à partir de sa réplique et donc de sa logique que nous (re)construisons le topos à l'oeuvre ici: 'Plus quelqu'un comme Red t'appelle comme ça, plus quelqu'un qui vaut Red a le droit de le faire aussi'.

Pour décrire la valeur de *bien* dans l'énoncé 'Red le faisait *bien*', il faut mettre en scène deux énonciateurs. E₁, qui se base sur la déclaration de Temple 'Ne m'appelle pas comme ça', part du principe (= antécédent) que 'Red ne le faisait pas', point de vue qui découle de l'application du topos sous sa forme converse, donc [-,-]. E₂ a une vision opposée des choses: 'Red le faisait'. Il applique donc le topos sous sa forme [+,+], autorisant ainsi Peter à 'l'appeler comme ça'. Suite à la réplique de Temple, Peter a d'abord suivi la voix de E₁, mais la réalité (Red le faisait) le fait se raviser et épouser le point de vue de E₂.

En utilisant *bien*, Peter signale à Temple l'inconséquence de son raisonnement: elle ne peut associer un conséquent négatif à un antécédent positif, vu le topos appliqué. Il rectifie l'erreur de Temple car les faits lui imposent de partir de l'antécédent opposé. Antécédent opposé implique conséquent opposé, donc il peut l'appeler ainsi. Remarquons que cette conclusion n'est pas exprimée explicitement. Cependant le lecteur, et donc Temple aussi, la tire automatiquement.

Si nous schématisons les points de vue des deux protagonistes dans ce court dialogue, nous avons la configuration suivante:

¹⁰ Parallèlement à ce que nous avons dit dans la note 8, 'alors pourquoi pas?' et 'donc' peuvent alterner ici: le sens oppositionnel de l'énoncé de la première formule est annulé par la remise en question (pourquoi?), ce qui fait que l'énoncé a la même valeur qu'avec 'donc'.

Analyse polyphonique de bien

Topos: [+ , +]

1. Temple exprime [... , -] , donc devrait appliquer [- , -].
2. Or Peter signale le fait [+ , ...] , que Temple ne peut renier.
3. Donc Temple a appliqué [+ , -] , ce qui n'est pas correct; le raisonnement correct est [+ , +].

Ce *bien* inférentiel se formalise donc ainsi:

1. [... , α]
2. L: .E₁: [α , α]
.E₂: [- α , - α]
. L → E₂ = *bien* [- α , - α]
3. (Donc / Alors pourquoi pas: [... , - α / α])

Comme dans les cas déjà analysés sous 4.2.2, *bien* est ici un inverseur argumentatif (il porte sur l'antécédent), ce qui fait que les conséquents des étapes 1. et 3. du raisonnement ont des polarités opposées.

Remarquons cependant que ce cas se distingue des cas présentés jusqu'à présent de par le type d'opposition exprimée. Celle-ci ne porte plus sur l'action principale, mettant ainsi en doute le bien-fondé de l'attitude de l'interlocuteur. Ici, nous avons affaire à une opposition ponctuelle au niveau du verbe, du sujet ou du complément d'objet de la phrase. Ainsi, dans l'exemple de Culioli, il y a opposition entre '(achever) les êtres humains' et '(achever) les chevaux'. Dans l'exemple analysé, nous avons 'Peter (peut appeler Temple comme ça)' vs 'Red (peut appeler Temple comme ça)'. Il y a un élément constant dans l'énoncé et c'est à cet élément qu'est attaché *bien*.

Comme, d'autre part, *bien* n'est pas combinable avec la négation,¹¹ cet élément est, dans l'étape 2., obligatoirement à la forme affirmative, ce qui signifie que ce même élément est à la forme négative dans la première étape du raisonnement (cf. en effet 'On ne doit pas achever les êtres humains' ou 'Ne m'appelle pas comme ça').

D'une façon générale, ce *bien* inverseur argumentatif a un fonctionnement comparable à celui de 'puisque': la partie de l'énoncé contenant *bien* peut être remplacée par une subordonnée introduite par 'puisque':

Puisque tu sais qu'il est français, alors pourquoi le demandes-tu? / donc tu ne devrais pas le demander.

(N'entre pas), puisque tu sais qu'il est défendu d'entrer dans le cabinet de ton père.

Puisque Red t'appelle comme ça, alors pourquoi moi, je ne t'appellerais pas comme ça aussi?

A la suite de Ducrot (1975) qui a analysé la valeur de 'puisque', nous dirons que *bien* introduit dans l'énoncé une causalité justificative insistant ainsi sur le caractère évident de la conclusion (contraire au point de vue initial avancé) à laquelle l'énoncé aboutit.

¹¹ Cf. Van Baardewijk (1999).

5 CONCLUSION

Bien, marqueur du discours, et *bien*, adverbe de manière ou d'intensité, ont ceci de commun qu'ils sont tous deux foncièrement positifs. Nous avons cependant défini la positivité de *bien* de discours comme une positivité par contraste, car *bien* s'oriente vers la positivité en s'opposant à la négativité qu'il véhicule. Cette négativité explique que certains énoncés avec *bien* aient une valeur assertive moins marquée que leur pendant sans *bien* ou que, comme dans le cas de la concession, *bien* puisse annoncer une conclusion opposée.

L'approche polyphonique, combinée à la théorie des topoï, nous a permis d'analyser les raisonnements à travers les strates de l'énoncé, d'en mettre les différentes étapes en évidence, de faire ainsi apparaître, à chaque fois, de façon précise le point d'articulation de *bien* dans l'argumentation et de démontrer que *bien* opère dans la majorité des cas au niveau du conséquent mais parfois aussi au niveau de l'antécédent (inverseur argumentatif). Au niveau fonctionnel, il s'est révélé que les occurrences de *bien* se répartissent en deux grandes catégories: les occurrences simples et les occurrences complexes (*bien* annonçant un connecteur), les premières regroupant les valeurs de confirmation et de prophétie, les dernières celles de concession et d'inverseur argumentatif. Cette classification n'est certainement pas exhaustive – nous n'avons retenu que les catégories les mieux représentées – mais tel n'était pas notre objectif non plus. Nous avons cherché ici à expliquer le fonctionnement d'un mécanisme argumentatif, non pas à faire un inventaire à l'aide d'étiquettes plus ou moins bien choisies.

Quoi qu'il en soit, nous tenons à faire remarquer qu'il est indispensable de disposer de contextes assez étendus pour analyser les occurrences de *bien*. En effet dans la fameuse petite phrase 'On achève *bien* les chevaux' présentée hors contexte, *bien* peut prendre toutes les valeurs combinables avec un contexte présent, que nous avons présentées plus haut:

- confirmation: (vous avez raison), on achève *bien* les chevaux.
- concession: On achève *bien* les chevaux, (mais ce n'est pas une raison pour . . .)
- inverseur argumentatif: . On achève *bien* les chevaux, (donc pourquoi pas les hommes).
. On achève *bien* les chevaux, (alors pourquoi cries-tu au scandale qu'on laisse crever les bêtes blessées).

Author's address:

Jacqueline van Baardewijk-Rességuier

Faculteit der Letteren

Universiteit Utrecht

Kromme Nieuwegegracht 29

NL-3512 HD Utrecht

Analyse polyphonique de bien

RÉFÉRENCES

- Anscombre, J.-C. (1995a). Topique *or not* topique: formes topiques intrinsèques et formes topiques extrinsèques. *Journal of Pragmatics*, 24: 115–141.
- Anscombre, J.-C. (1995b). La nature des topoï. In: J.-C. Anscombre (ed.), *Théorie des topoï*. Paris: Kimé, pp. 49–84.
- Bakhtine, M. (1978). *Esthétique et théorie du roman*. Paris: Gallimard.
- Culioli, A. (1990). *Pour une linguistique de l'énonciation – Opérations et représentations*. Paris: Ophrys.
- Ducrot, O., et al. (1975). Car, parce que, puisque. *Revue romane*, 10: 248–280.
- Ducrot, O. (1983). Opérateurs argumentatifs et visée argumentative. *Cahiers de linguistique française*, 5: 7–36.
- Ducrot, O. (1984). *Le Dit et le dire*. Paris: Éditions de Minuit.
- Ducrot, O. (1995). Topoï et formes topiques. In: J.-C. Anscombre (ed.), *Théorie des topoï*. Paris: Kimé, pp. 85–99.
- Genette, G. (1972). *Figures III*. Paris: Éditions du Seuil.
- Grevisse, M. (1988). *Le Bon Usage*. Paris: Duculot.
- Kerbrat-Orecchioni, C. (1986). *L'Implicite*. Paris: Armand Colin.
- Le Bidois, G. and Le Bidois, R. (1967). *Syntaxe du français moderne*. Paris: Picard.
- Martin, R. (1983). *Pour une logique du sens*. Paris: PUF.
- Martin, R. (1990). Pour une approche vériconditionnelle de 'bien'. *Langue française*, 88: 80–89.
- Nölke, H. (1993). *Le Regard du locuteur*. Paris: Kimé.
- Péroz, P. (1992). *Systématique des valeurs de 'bien' en français contemporain*. Genève/Paris: Droz.
- Raccah, P.-Y. (1990). Signification, sens et connaissance. *Cahiers de linguistique française*, 11: 79–198.
- Raccah, P.-Y. (1996). Connaissances, argumentation et topoï. In: P.-Y. Raccah (ed.), *Topoï et gestion des connaissances*. Paris: Masson, pp. 1–13.
- Roulet, E., et al. (1985). *L'Articulation du discours en français contemporain*. Bern: Peter Lang.
- Todorov, T. (1981). *Mikhaïl Bakhtine, le principe dialogique*. Paris: Le Seuil.
- Van Baardewijk, J. (1999). La positivité par contraste de bien. In: *Recherches de linguistique française et romane d'Utrecht XVIII*: 13–22.